

STRUCTURES DES DESIGNATIONS DES PIECES REPETITIVES NON NORMALISEES PIECES ELEMENTAIRES DE TOLERIE

Page 1/19

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

SOMMAIRE

1. OBJET	1
2. TERMINOLOGIE	1
3. STRUCTURE	1
4. DOMAINE D'APPLICATION	3
5. RÈGLES GÉNÉRALES D'ÉCRITURE	3
5.1. MATIÈRE	3
5.2. REVÊTEMENT	3
5.3. CAS PARTICULIERS	3
6. RÈGLES D'ÉCRITURE DU DIMENSIONNEL	3
7. LETTRES ET MOTS-CLÉ EMPLOYÉS DANS LA DÉSIGNATION	4
8. SCHÉMA DES PRINCIPALES PIÈCES PAR CATÉGORIE	5
9. STRUCTURE DES DÉSIGNATIONS PAR CATÉGORIE	5
9.1. EQUERRE (CATÉGORIE 528)	5
9.2. CORNIÈRE (CATÉGORIE 528)	8
9.3. PATTE (CATÉGORIE 528)	9
9.4. CAGE ÉCROU (CATÉGORIE 528)	12
9.5. PLAQUETTE (CATÉGORIE 527)	14
9.6. PONTET (CATÉGORIE 528)	16
10. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	19
10.1. HISTORIQUE	19
10.2. DOCUMENTS CITÉS	19
10.3. EQUIVALENT À :	19
10.4. CONFORME À :	19
10.5. MOTS CLEFS	19

1.OBJET

La présente norme définit la structure des désignations des pièces répétitives des catégories 527 - 528 de la norme A10 8135.

Ces familles concernent principalement des pièces élémentaires de tôlerie, et éventuellement des pièces en matière plastique.

Elles sont affectées au découpage PSA 73S.

2.TERMINOLOGIE

Le terme "Pièces répétitives" utilisé dans la présente norme concerne les Pièces Véhicules Répétitives (PVR) et les Pièces à Caractère Répétitif (PCR) définies dans la norme A10 1100.

3.STRUCTURE

DESIGNATION DES PIECES DE TOLERIE	C01 0008	2/19
-----------------------------------	----------	------

La structure des désignations des pièces répétitives est une description morphologique, basée sur des mots-clé exprimés dans l'ordre d'importance décroissante de la fonction propre à chaque catégorie de ces pièces (catégorie suivant A10 8135).

4.DOMAINE D'APPLICATION

Les désignations des pièces répétitives limitées à 40 caractères, sont utilisées pour l'expression sur les plans, les nomenclatures et les systèmes informatiques de gestion des définitions Etudes. Elles permettent d'identifier la catégorie et les principaux paramètres de définition morphologique de chaque pièce. Leur structure organisée permet le classement et la recherche dans les systèmes informatiques de gestion suivant les mots-clé utilisés dans l'expression de leur désignation.

5.REGLES GENERALES D'ECRITURE

Les principales règles d'écriture sont précisées dans la norme C01 0005.

5.1.MATIERE

La matière doit être indiquée uniquement pour les pièces en plastique (**PLAST**).

5.2.REVETEMENT

Cette information n'est pas à fournir.

5.3.CAS PARTICULIERS

Lorsque la désignation contenant le minimum de paramètres imposés devient supérieure à 40 caractères, seul le nombre et la forme des trous doivent être indiqués.

Exemple :

T6 T6 B6x12 devient 2T 1B.

6.REGLES D'ECRITURE DU DIMENSIONNEL

La pièce est définie par ses dimensions "HORS TOUT" sauf pour les cages écrous dont les dimensions sont les cotes intérieures.

Remarque :

A la suite des mots ARC, AXE, ENT, FOR, GOUJ, POS et RAID, ne pas indiquer la valeur dimensionnelle.

7.LETTRES ET MOTS-CLE EMPLOYES DANS LA DESIGNATION

a) Définition dimensionnelle

A - angle	ex.	A120
E - épaisseur		E1,2
H - hauteur		H14
L - longueur		L126
P - profondeur		P48

b) Définition des types de trous

B - boutonnière	ex.	B6 x 12
Q - carré		Q10
R - rectangulaire		R6 x 12
S - spécifique : trou de forme quelconque. Ne pas indiquer le dimensionnel		
T - trou circulaire	ex.	T6

c) Définition des formes ou des constituants de la pièce

AXE	- axe
ENT	- entretoise
FOR	- forme : signifie que le contour de la pièce n'est pas rectiligne, mais peut être forme de rayons, courbes, chanfreins etc...
GOUJ	- goudons à filets couchés
POS	- positionnement - détrompeur
RAID	- raidisseur
TAR	- taraudage
VIS	- vis - goujon à filetage métrique ISO

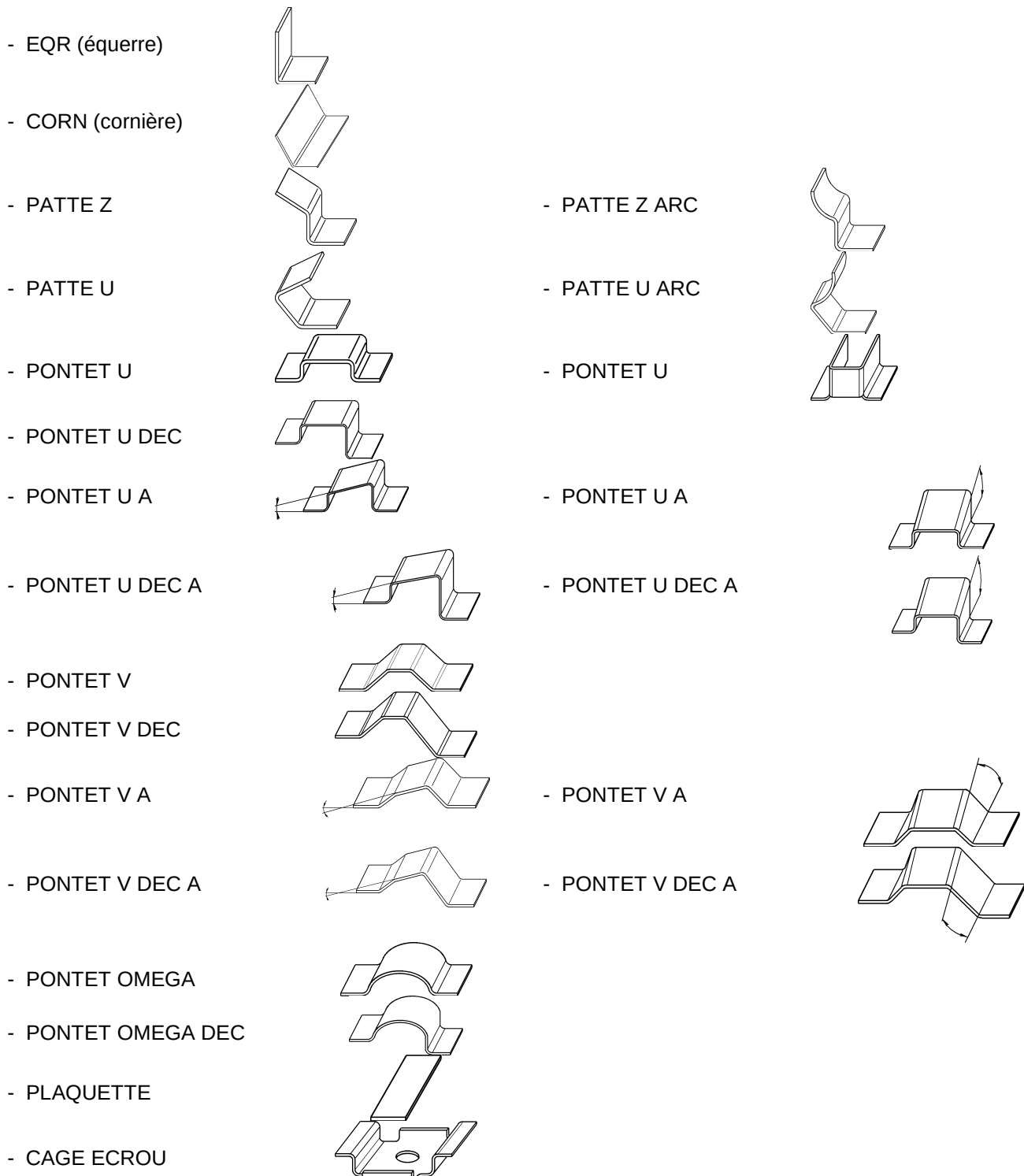
d) Définition de la matière

PLAST - plastique

e) Définition d'un contour, d'une forme, d'un profil

ARC	- portion de courbe
DEC	- décalage
OMEGA	- profil en forme d' Ω
U	- profil en forme de U
V	- profil en forme de V
Z	- profil en forme de Z

8.SCHEMA DES PRINCIPALES PIECES PAR CATEGORIE

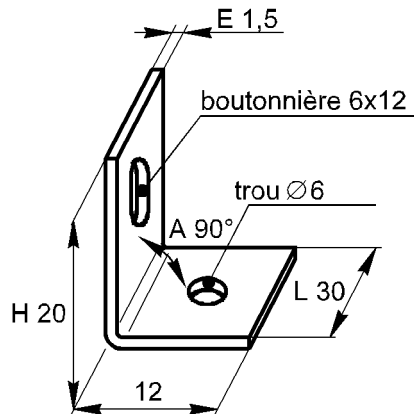


9.STRUCTURE DES DESIGNATIONS PAR CATEGORIE

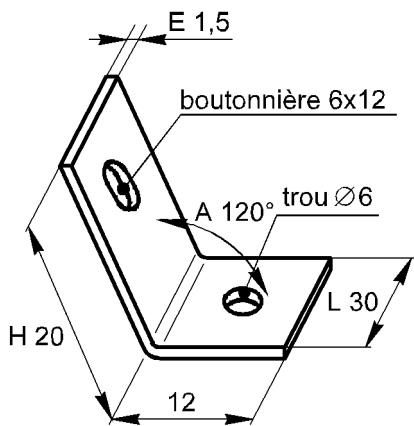
9.1.EQUERRE (CATEGORIE 528)

DESCRIPTION

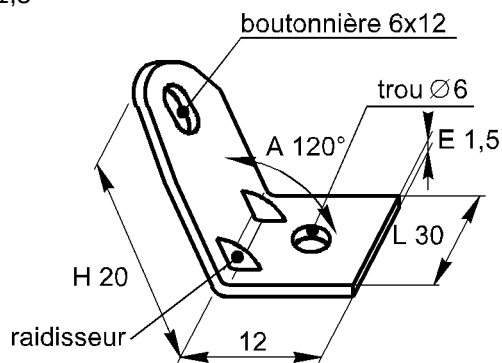
- Pièce de profil en L, constituée de deux plans.
- La longueur est inférieure ou égale au développé de son profil.
- L'angle entre les deux plans peut être différent de 90°.



EQR 12 H20 L30 T6 B6x12 E1,5



EQR 12 H20 L30 A120 T6 B6x12 E1,5



EQR FOR 12 H20 L30 A120 T6 B6x12 RAID